



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre le terrorisme

Question au Gouvernement n° 2180

Texte de la question

LUTTE CONTRE DAECH

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, elle s'appelle Mayssa Abdo, et sous le nom de Narine Afrine, elle est aux commandes des forces kurdes syriennes qui résistent contre Daech à Kobané.

Elle s'appelle Mayssa Abdo et elle personnifie le front de la liberté. Elle incarne le combat de ceux qui refusent d'être plongés dans l'obscurité de la barbarie et du fanatisme.

M. Jean-Luc Reitzer. Il faut les aider !

M. Bruno Le Roux. Oui, Kobané se bat et la communauté internationale ne doit pas, ne peut pas détourner le regard alors que des combattants donnent leurs vies pour défendre leur ville. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, RRDP, et certains bancs des groupes GDR, UDI et UMP.)*

Mes chers collègues, ces combattants héroïques ont besoin de notre appui car ce sont eux qui défendent Kobané. Ils se battent contre Daech pour assurer la sécurité des populations locales et protéger leur territoire. En se battant contre les terroristes, ils se battent aussi pour nous.

La Turquie doit prendre la mesure de ce qui se joue à sa frontière et assumer ses responsabilités. Le plus grand ennemi de la Turquie, c'est Daech, c'est le terrorisme !

M. Jean-Luc Reitzer. Absolument ! C'est ce que j'ai dit à l'ambassadeur !

M. Bruno Le Roux. Si la Turquie accueille des réfugiés syriens, elle doit aussi laisser passer les combattants qui veulent rejoindre Kobané et permettre ainsi que des armes soient livrées aux combattants de la liberté. *(Mêmes mouvements.)*

Notre responsabilité est de ne pas abandonner Kobané à la furie des djihadistes.

Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de la défense, le Président de la République a lancé un appel soulignant l'urgence de l'instauration d'une zone tampon. Il faut qu'au-delà de la coalition, la communauté internationale réagisse. La France combat Daech par ses moyens diplomatiques et militaires, avec les frappes de nos avions Rafale.

Monsieur le Premier ministre, ce combat mené contre Daech ne se limite pas à Kobané mais Kobané en est devenu un des symboles. Pouvez-vous ici nous confirmer la volonté de la France d'aider ces combattants et de combattre partout ces terroristes ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le président, monsieur Le Roux, depuis le 19 septembre, les forces armées françaises sont directement engagées dans la lutte contre Daech.

M. Jean-Luc Reitzer. Deux frappes !

M. Manuel Valls, Premier ministre . Elles procèdent à des opérations de reconnaissance, d'identification et de frappe contre les terroristes du groupe Daech. Le Président de la République, comme vous l'avez rappelé, a décidé de renforcer le dispositif militaire engagé en Irak. Ce renforcement est désormais effectif, avec l'arrivée de trois Rafale supplémentaires, ce qui porte le total à neuf, ainsi que des moyens accrus de renseignement et une frégate.

Les opérations se poursuivront aussi longtemps que nécessaire pour réduire les capacités de Daech et permettre à l'armée irakienne de reprendre le dessus.

La France intervient avec les États-Unis dans le cadre d'une large coalition internationale qui comprend d'abord des pays arabes, et des partenaires européens dont il convient de saluer la décision de contribuer militairement aux actions menées en Irak. La participation de l'Australie à la coalition et la décision du Canada de la rejoindre prochainement démontrent également que le combat contre Daech englobe un nombre croissant d'États confrontés aux défis et aux menaces de ce groupe terroriste, et vous savez la nature de cette menace.

Monsieur Le Roux, vous l'avez dit avec des mots très forts, à Kobané, ville frontalière avec la Turquie, ce combat se déroule sous les yeux de la communauté internationale et met en relief l'impérieuse nécessité de poursuivre notre action avec la plus grande détermination. De nombreuses villes dans la région, en Irak comme en Syrie, livrent loin des caméras une bataille désespérée contre la progression des forces jihadistes ou contre celles du régime de Bachar El-Assad.

Par ailleurs, vous savez que nous soutenons les Kurdes au Kurdistan par l'aide humanitaire et la livraison d'armes. Parallèlement à nos actions en Irak, la France agit pour permettre à l'opposition syrienne modérée, en particulier celle représentée par l'Armée syrienne libre, de reprendre du terrain à Daech. L'action que nous menons en Syrie est complémentaire des opérations militaires que mènent sur ce théâtre les forces américaines et les pays arabes.

Comme l'a souligné hier devant vous le ministre des affaires étrangères, tous ceux qui sont en position d'agir sur le terrain doivent le faire immédiatement, le plus vite possible. La coalition, tout d'abord, doit le faire par des frappes pouvant entraver Daech. Elles ont commencé, mais leur rythme doit s'accroître.

Pour répondre directement à votre question, la France est favorable à l'instauration d'une zone tampon, d'une zone de sécurité. Enfin, je le dis avec beaucoup de force dans cette assemblée, nous appelons la Turquie à prendre toutes ses responsabilités et toutes les mesures qui s'imposent face à un adversaire qui, en s'emparant de cette ville, contrôlerait un verrou stratégique dans la région. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP et sur quelques bancs du groupe UDI.*)

Nous le devons parce que nous menons cette lutte contre le terrorisme et la barbarie, nous le devons parce que la stabilité de la région est un impératif, et nous le devons à nos amis Kurdes. (*Mêmes mouvements.*)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2180

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 octobre 2014](#)